

Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES

29 avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex Tél.: 01 30 69 10 00 - Fax: 01 30 69 12 34

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 25 août 2008

N°J070124- CEMATE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par :

KINGSPAN TAREC INDUSTRIAL INSULATION NV Visbeekstraat 24 2300 TURNHOUT BELGIQUE

Marque commerciale:

KOOLTHERM 37

Description sommaire:

Composition globale : Panneau de mousse rigide à base de résine phénolique.

Application:

Isolation thermique

Masse:

(37) kg/m3

Epaisseur : Coloris : (40) mm Gris

Rapport d'essais :

[№] J070124 - семате/1 du 25 août 2008

Nature des essais : Essai(s) par rayonnement.

Classement:

M

Durabilité du classement (annexe 22) :

NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° J070124 - CEMATE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires.

Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages.**

Trappes, le 25 août 2008

Le Chef de la Division Comportement au Feu

cofrac

Alain SAINRAT

nal de morrologie et de sie et de si

Réalisation de l'essai Emilie COLIN Le Responsable de l'essai

Guillaume LE GOFF

ESSAIS
Accréditation N° 10606 Portée
disponible Sur www.cofrac.fr

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : l, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00 Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92

313 320 244 Barclays Paris Centrale IBAN: FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC: BARCFRPP

Annexe page 1

RAPPORT D'ESSAI DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 25 août 2008

N°J070124- CEMATE/1

et annexe de 3 pages

BUT DES ESSAIS

Les essais auxquels se rapportent ce rapport d'essai ont pour but de déterminer le classement des matériaux, conformément aux prescriptions de l'Arrêté du ministère de l'Intérieur en date du 21 novembre 2002 relatif à leur réaction au feu.

PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Demandeur de l'essai

Date et référence de la commande

Producteur

Marque commerciale et référence Caractéristiques attestées par le demandeur

Composition globale

Masse

Epaisseur

Coloris Caractéristiques

constatées par le LNE

Composition globale

Mot Clef DSC

KINGSPAN TAREC INDUSTRIAL INSULATION NV Courrier de commande du 04/07/2008 KINGSPAN TAREC INDUSTRIAL INSULATION NV KOOLTHERM

37

Panneau de mousse rigide à base de résine phénolique.

(37) kg/m3

(40) mm

Gris

conformes à celles attestées par le demandeur non contrôlée

Autre - Matériaux isolants

MODALITES DES ESSAIS ET RESULTATS

Annexe page 2

Modalités des essais, conditionnement, classement, durabilité.

Annexes pages 3 à 3

Résultats des essais, tableaux. Observations concernant les

Annexe page 4

essais Conclusion et classement

Annexe page 4

Annexe page 2

MODALITES DES ESSAIS DE CLASSEMENT DES MATERIAUX RIGIDES OU RENDUS TELS (REVETEMENTS COLLES) DE TOUTE EPAISSEUR ET DES MATERIAUX SOUPLES D'UNE EPAISSEUR SUPERIEURE A 5 MM (SAUF LES MEDIAS FILTRANTS)

1. ESSAI(S) PRINCIPAL(AUX)

ESSAIS PAR RAYONNEMENT (NFP 92-501: 1995)

Cet essai consiste à soumettre dans les conditions définies, les éprouvettes à l'action d'une source de chaleur rayonnante et à provoquer :

éventuellement l'inflammation des gaz dégagés,

une propagation de la combustion. L'éprouvette disposée à 45° est soumise à un rayonnement défini, émis par un radiateur électrique dont la surface est à 30 mm du plan du matériau. Les gaz dégagés passent au contact d'inflammateurs disposés de part et d'autre de l'éprouvette. Chaque épreuve dure 20 minutes.

2. ESSAIS COMPLEMENTAIRES

NEANT

3. CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Les éprouvettes présentées aux dimensions normales sont maintenues dans une enceinte climatique conditionnée (23 ± 2 °C et 50 ± 5 % d'humidité relative) jusqu'à masse constante. La masse est considérée constante quand deux pesées successives à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1 % ou de 0,1 g.

4. CLASSEMENT DES MATERIAUX (NFP 92-507 : 2004)

Il est établi à la suite des essais décrits ci-dessus. Les matériaux sont classés en catégories M1, M2, M3 ou M4. Seuls les matériaux pour lesquels il n'y a pas d'inflammation effective à l'essai par rayonnement, peuvent prétendre au classement MO.

5. EPREUVES DE DURABILITE

Selon la NF P 92-512 ce matériau ne fait pas l'objet a priori de l'épreuve de durabilité.

suite du rapport page suivante

Dossier J070124 - Document CEMATE/1 - Page 4/5

Annexe page 3

Essai par rayonnement

| | Eprouvette 1 | Eprouvette 2 | Eprouvette 3 | Eprouvette 4 | |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| Moment de la 1ère inflammation (secondes) face exposée (ti1) | - | - | _ | - | |
| Moment de la 1ère inflammation (secondes) face non exposée (ti2) | - | - | - | - | |
| Somme des hauteurs de flamme y /-/ (cm) | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| Somme des durées de combustion effective IA7- | 0 | 0 | 0 | 0 | |
| 100. y H tiylZAT | . 0 | 0 | 0 | 0 | Moyenne = 0 |
| Chute de gouttes non enflammées | Non | Non | Non | Non | |
| Chute de gouttes enflammées | Non | Non | Non | Non | |

suite du rapport page suivante

Annexe page 4

4. OBSERVATIONS CONCERNANT LES ESSAIS

NEANT.

Date de réception des éprouvettes : 07/07/2008

Date de réalisation des essais : 19/08/2008

5. CONCLUSION ET CLASSEMENT

A la suite de ces résultats d'essais, le matériau présenté ayant les caractéristiques décrites en première page de ce rapport d'essais obtient le(s) classement(s)

M1

6. DURABILITE DU CLASSEMENT

NON LIMITEE A PRIORI.

Trappes, le 25 août 2008

dе

Le Chef de la Division Comportement au Feu

Alain SAINRAT

Réalisation de l'essai Emilie COLIN Le Responsable de l'essai

Guillaume LE GOFF

L'attention est attirée sur le fait que les résultats obtenus avec l'échantillon objet du présent rapport d'essai ne sont pas généralisables sans justification de la représentativité des échantillons et des essais.